

Les linguistes et la norme

Aspects normatifs du discours linguistique

Gilles Siouffi & Agnès Steuckardt (éds)



Peter Lang

Sciences pour la communication

Les linguistes et la norme

Aspects normatifs du discours linguistique

Gilles Siouffi & Agnès Steuckardt (éds)



Peter Lang

Sciences pour la communication

Présentation

Gilles SIOUFFI et Agnès STEUCKARDT

On sait bien ce qu'on appelle usuellement «norme», en linguistique: une pratique de prescription des comportements langagiers. Cette pratique, la linguistique s'est depuis longtemps habituée à la mettre à l'écart, à la remiser dans un espace qui n'était pas le sien: il a été une bonne fois pour toutes entendu qu'il existait, aisément repérable, commodément étiqueté, un certain usage normatif de la «grammaire», qu'on connaît, qui existerait toujours, et qu'il fallait bien distinguer de la linguistique.

Toutefois, la question d'un aspect normatif de la linguistique en tant que telle, dans ce qu'elle peut avoir de plus descriptif, de moins explicitement prescriptif, a souvent fait l'objet d'une soigneuse dissimulation. Alors, la norme «tabou» de la linguistique moderne? On se doute que la problématique n'est pas récente. Lorsqu'on fait un rapide retour sur l'historiographie de la linguistique, on s'aperçoit que, bien loin de donner lieu à des productions à part, la question de la norme s'impose souvent comme une précurseure dans la description des usages, s'associant de manière complexe et indissoluble à elle, comme si elle en constituait parfois le véritable moteur.

Le propos du présent ouvrage est d'aborder frontalement cette question. Il rassemble les contributions faites lors de deux journées d'étude organisées à Montpellier par l'axe «Diachronie et comparatisme» de l'E.A. «Dipralang» les 23 septembre 2003 et 10 avril 2004, auxquelles sont venues s'ajouter plusieurs contributions inédites, sollicitées à cet effet. Il s'organise en deux parties qui, pour l'une, met en rapport des réflexions issues de lieux divers autour de cette présence paradoxale de la notion de norme dans le discours des linguistes et, pour l'autre, approfondit les résonances de la problématique dans le domaine qui s'y prête le plus, à savoir la syntaxe.

Bien entendu, la notion de norme n'est pas propre à la linguistique. On en sait la pertinence, aussi bien dans des domaines techniques que dans le domaine juridique. Un rapide balayage de la notion permet d'en mesurer l'opérativité dans le monde contemporain. La notion de norme semble faire partie de ces notions cadres qui structurent un certain nombre de nos activités et ne sont pas remises en question.

Néanmoins, il est bien connu qu'au tournant des XIX^e et XX^e siècles, une partie des futures «sciences humaines», la sociologie de Durkheim, la philosophie morale de Lévy-Bruhl, se sont construites dans un refus de la *valeur* et de la normativité. Et les linguistes? Il est peu de domaines où la notion de norme se soit trouvée en butte à autant d'attaques.

Dans son ouvrage *La raison, le langage et les normes* (Auroux, 1998) S. Auroux pose le problème épistémologique général du rapport des sciences humaines à l'abstraction. Un chapitre de ce livre va jusqu'à s'intituler, non sans intention polémique, «La linguistique est une science normative». En effet, les sciences ayant pour objet le langage ont la spécificité de se heurter immanquablement à ce que S. Auroux appelle la facticité du langage. Or, qui dit facticité, selon S. Auroux, dit «opacité». Il ne saurait y avoir équivalence entre les procédures mises à jour par la théorie (premier sens possible de la *grammaire*) et la compétence interne des locuteurs (autre sens possible de la *grammaire*). Cette non coïncidence crée une béance où s'épanouissent à la fois le souci empirique, indispensable dans les «sciences du langage», et le désir de rationalisation.